SION — LUNDI 7 JANVIER 1952 Le numéro : 0,15 ct. 49me ANNÉE — No 4

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ABONNEMENTS :

SUISSE :	1 an	Fr. 16.—,	avec Bulletin officiel	Fr. 23.50
	6 mois	» 9.—,	» » »	» 13.—
	3 »	» 5.—,	» » »	» 7.—
ÉTRANGER :	1 an	Fr. 27.50	Envoi par 2 numéros	

Joindre 20 centimes en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS
PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER
Avenue de la Gare - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux IIc 1748

Régie des annonces : Publicitas S. A.
Tél. 2 12 36 · Ch. post. IIc 485 + Avenue de la Gare + SION
Succursales en Suisse · Correspondants à l'étranger
ANNONCES : Canton 10 centimes, Suisse 13 centimes le millimètre
RÉCLAMES : » 24 » » 30 » » »
AVIS MORTUAIRES : 20 centimes le millimètre.

L'intérêt soviétique
au Moyen-Orient

Nous risquons de nous tromper, et nous nous trompons presque sûrement, chaque fois que, pour juger la politique soviétique, nous nous demandons ce que commande la doctrine communiste. Cette méthode vaut pour la politique occidentale dans laquelle on applique, parfois assez stupidement, des idées toutes faites. Le jacobinisme français, dont les socialistes S.F.I.O. paraissent être les plus authentiques héritiers — et parfois aussi le M.R.P. — peut bien bouder l'Espagne franquiste sous la raison que le régime en vigueur y est la dictature. Les Etats-Unis qui ne s'embarrassent pas tant de ces subtilités sont dans un cas différent, et sans doute aussi l'Angleterre, qui sait admirablement masquer ses intérêts derrière des principes... quitte à s'en délester au moment opportun. Mais le Français, quand bien même il est l'homme du monde le plus épris de liberté, est aussi le plus doctrinaire.

Pour l'U.R.S.S., il en va tout autrement, du moins dans la première phase. Prenons l'Iran, prenons l'Egypte. Quelle devrait être l'attitude communiste, théoriquement, en face des régimes de ces pays où subsiste plus qu'ailleurs la féodalité et le servage ? On pense que ce devrait être l'hostilité. Ce serait compter sans la ruse soviétique, la roublardise asiatique, auprès desquelles l'habileté des Jésuites, telle que l'ont caricaturée les ennemis de la glorieuse Compagnie ne serait que grotesque. Les Français, qui ont hérité du jacobisme, ont hérité plus anciennement de Descartes. Le gouvernement soviétique est le plus remarquable disciple de Machiavel. Le machiavélisme est le fond de la politique préconisée par Lénine pour l'instauration du socialisme. Les catholiques feraient bien de s'en aviser, s'ils ne veulent pas, une fois de plus, être les poires.

Nous savons par un transfuge soviétique qu'en appuyant la querelle de l'Iran contre l'Angleterre, le gouvernement de l'Union soviétique cherchait moins à ennuyer celle-ci qu'à mettre la Perse dans un pétrin. Elle se trouvera toujours à temps, elle, Union soviétique, pour en tirer profit.

Il en va de même dans le cas de l'Egypte. On s'étonnerait, a priori, de voir l'U.R.S.S. être des premières à donner au roi d'Egypte le titre de roi du Soudan. Les Soviets ont-il donc une si grande mystique de la monarchie ? On ne s'en étonne plus quand on pense que les Soviets veulent jeter tout le trouble possible au Moyen-Orient et empêcher une alliance défensive qui leur serait, plus qu'à n'importe qui, gênante.

Le jeu du gouvernement soviétique est donc, en Iran, comme en Egypte, et sans doute partout ailleurs où faire se peut, de favoriser, d'exalter le nationalisme, en apparence si contraire au communisme.

Déjà en octobre 1920, alors qu'il était commissaire du peuple pour les nationalités, Staline écrivait :

« Nous sommes pour la séparation de l'Inde, de l'Arabie, de l'Egypte et des autres colonies avec l'Entente, car la séparation signifie la libération de ces pays opprimés de l'impérialisme, l'affaiblissement des positions de l'impérialisme, le renforcement des positions de la révolution ».

On sait aujourd'hui quel est le pays le plus impérialiste du monde, celui qui tient sous sa coupe la plus grande partie de l'Asie et de l'Europe. Et, vraiment, on pourrait sourire, si les incidences étaient moins graves, quand on voit la presse russe parler de libération, quand on sait ce que, selon le vocabulaire soviétique, il faut entendre par là, et quand le féroce anticolonialisme soviétique s'accommode parfaitement d'appeler S. M. Farouk, roi d'Egypte... et du Soudan ! On ne demande pas même aux Soudanais leur avis. Il est pourtant au moins douteux que le sceptre égyptien sur le Soudan soit plus léger que la couronne britannique !

L'U.R.S.S. complice du nationalisme : cela nous éclaire comme nous a éclairé le pacte germano-soviétique en 1939 !

S. M.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Aux Indes s'ouvre la première campagne électorale, suivant les principes démocratiques. Mme V. Pandit a ouvert cette campagne à la Nouvelle Dehli. L'ancienne ambassadrice des Indes à Washington espère être élue membre de la Maison des représentants. Mme V. Pandit prononce une harangue à la population.

Sportifs, apprenez à vous décontracter !

La civilisation avec sa vie trépidante et l'activité incessante qu'elle impose à la classe laborieuse laisse peu de temps à l'individu pour réaliser au cours de sa journée de travail des courts instants de détente générale ; c'est qu'il est difficile d'atteindre cet état sans entraînement méthodique souvent précédé d'efforts infructueux. Car ce sont justement ces efforts qui retardent d'autant la réalisation intégrale de la décontraction.

Il faut en réalité que celle-ci s'obtienne par un réflexe : au cours d'une compétition sportive, l'athlète devrait pouvoir reconstituer son tonus en s'allongeant sur l'herbe quelques instants et en gardant dans l'immobilité la plus complète, sans effort et sans contraction, la position initiale la plus commode qu'il aura prise.

Il est évident que c'est dans le sommeil que se réalise le plus complètement cette détente générale : d'autre part, c'est également pendant cette période nocturne que l'on réalise la meilleure régénérescence cellulaire, le travail interne étant réduit à son strict minimum. Pendant le même laps de temps, la quantité de toxine diminuant l'élimination des déchets est plus complète. Ce travail interne est automatique, il ne demande de notre part aucun effort de volonté ; la force nerveuse, l'influx nerveux qu'il aurait fallu produire consciemment est donc sans utilité et n'a pas lieu, il devient donc disponible ; mais comme aucune partie du corps ne sollicite son emploi, il s'accumule automatiquement et sera à la disposition de notre système nerveux et des masses musculaires dès qu'après le réveil notre volonté fera appel à lui.

DORMIR SANS RÊVER

Par suite on peut concevoir logiquement qu'il est possible de diminuer la longueur absolue d'un repos sans nuire à la récupération physiologique, lorsque l'individu parvient très rapidement à une décontraction totale ; ce qui se contrôle effectivement chez certains individus qui dorment peu la nuit, mais utilisent au maximum les instants consacrés au repos. Ces personnes là dorment sans faire de rêves, car le rêve est un signe d'activité cérébrale.

« Dormir à poings fermés » est une expression erronée pour désigner un sommeil profond et réparateur : il ne saurait y avoir dans ce cas-là la décontraction complète prévue puisqu'il y a contraction des muscles des membres supérieurs.

Les muscles de la face doivent également présenter un relâchement complet et donner au dormeur ces aspects de béatitude souriante que possèdent les jeunes enfants lorsque, selon l'expression populaire, mais très juste et très imagée « ils sourient aux anges ».

LES CONDITIONS OPTIMA DU REPOS

Pour que la décontraction s'opère intégralement, il n'est pas absolument nécessaire que le sujet soit plongé dans le sommeil, mais la position optima est le décubitus dorsal sur un lit ou un canapé ; elle peut également se faire sur un « transat » à condition que la tête, les bras et les jambes puissent se laisser aller sans contrainte. L'esprit doit être vide, les paupières closes, les muscles du visage distendus, les mâchoires libres et non serrées. Un excès de lumière provoque toujours une réaction de défense des pupilles, même les paupières étant closes. Il faut donc éviter à la fois le grand jour et aussi le bruit qui maintient le cerveau en éveil. La grande campagne, le calme fortifiant des forêts de pin sont les lieux où l'on réussit le mieux ces cures de détente si nécessaires aux citadins et aux sportifs.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

En éducation physique générale, la décontraction doit faire corps avec les exercices respiratoires dont elle marque la phase passive ou d'expiration. En station debout, elle est incomplète, aussi lorsque le temps atmosphérique et le lieu de l'exercice le permettent, y a-t-il un réel intérêt à faire ces exercices respiratoires sur le sol où la détente s'effectue intégralement. Pendant ces deux ou trois minutes, les intéressés gardent les yeux fermés, les membres distendus ; après les explications préliminaires, aucun commandement, aucune observation individuelle ne troublera ce repos général.

La décontraction semi-rapide sur un siège est couramment employée en boxe entre chaque round : le sportif se laisse aller aussi complètement que le permet l'escabeau dont il dispose, bras ballants, jambes allongées, offrant sa figure aux ablutions d'eau froide.

Dans les matches de rugby, d'association, de tennis et autres jeux, la mi-temps de dix minutes devrait être une période à mettre à profit par l'équipe entière. Certains joueurs (en tennis surtout) peuvent disposer d'un masseur dont l'action est très efficace, mais il est bien rarement possible d'en faire profiter toute une équipe de rugby. Après avoir sucé la traditionnelle orange, six minutes de décontraction totale au sol pourrait être organisée dans un local attenant au vestiaire, ou sur un coin de pelouse, loin de la foule, lorsque la saison le permet.

Aux agrès la décontraction rapide, même de quelques secondes, est un élément de succès à ne pas négliger : ces instants brefs de détente se placent non seulement entre les positions, mais encore dans les élans et à des moments prévus. Dans les préliminaires au sol, la décontraction rapide est plus facilement réalisable qu'aux agrès.

Dans tous les cas cités, la décontraction atténue la violence des mouvements respiratoires et par cela régularise et modère la circulation sanguine, préparant l'athlète à un nouvel effort.

Au gré de ma fantaisie...

Du cœur au ventre

— Montre-moi ce que tu as dans le ventre !

— Minute, Monsieur l'agent. Venez le voir vous-mêmes. Vous ne pourrez pas vous en servir contre moi, parce que la Cour suprême de notre pays...

Tel est le dialogue qui s'engagera désormais entre l'agent de police américain et le prévenu qu'il interrogera. La Cour suprême des Etats-Unis vient en effet de décider que les preuves obtenues en les retirant « par la force » de l'estomac d'un individu ne saurait avoir de poids dans la décision d'un tribunal envers cet individu.

Dans le cas en cause, il s'agissait de preuves matérielles et de l'estomac au sens propre, puisque la police avait fait pomper dans un hôpital l'estomac de l'accusé. Celui-ci avait avalé, au moment de son arrestation, deux capsules contenant des stupéfiants.

Mais les considérants du jugement qui avait été soumis en appel sont pour le moins inattendus. Ils s'appuient en effet sur la Constitution américaine qui interdit « que soit extrait par la force ce qui est dans l'esprit d'un homme ».

On peut admirer cette formule qui a sans doute trait à la forme moderne, édulcorée mais non licite, de l'antique torture : le passage à tabac.

Mais conclure de « l'esprit » à « l'estomac », c'est pour le moins inattendu. Faut-il voir l'influence du langage populaire qui dit en français « voir ce que quelqu'un a dans le ventre » et qui doit bien avoir son équivalent en langue américaine ?

Tabasser un prévenu pour le faire avouer : contravention à la Constitution américaine.

Voir ce qu'il a dans le ventre : itou.

Lui tirer les vers du nez : pas moins.

(Entre parenthèse, le nez étant plus près du siège de « l'esprit » que l'estomac, la contravention doit être plus nette).

Maintenant je laisse imaginer aux avocats tout ce qu'ils pourront tirer de ce texte. Où commence et où finit « la force » utilisée pour extraire quelque chose de la tête, du nez ou du ventre, c'est bien malaisé à dire. Les « durs » vont avoir beau jeu !

Jacques TRIOLET.

IL COULE UN CUIRASSÉ !

La police japonaise a arrêté un individu accusé d'avoir coulé un cuirassé japonais de 45 000 tonnes.

Le cuirassé en question, le « Huyga », qui avait été coulé dans des circonstances demeurées mystérieuses vers la fin de la guerre, avait été renfloué récemment pour la récupération des métaux, devant Hiroshima, dans la mer Intérieure du Japon.

Mais un jeune homme de 22 ans, un certain Yashuhiro Sasaki, estimant lui aussi que les métaux du navire étaient précieux, entreprit d'enlever pour son profit personnel une certaine quantité de cuivre. C'est ainsi qu'en dévissant les boulons et desserrant les valves, il envoya le cuirassé par le fond.

UNE VOITURE POPULAIRE ANGLAISE

Il ressort d'un article paru dans le « Daily Telegraph » que les milieux de l'industrie automobile britannique songent sérieusement au lancement d'une « voiture populaire », véhicule que « le monde appauvri pourrait s'offrir ». A l'heure actuelle, plus d'un million d'Anglais ont commandé une voiture, même si la production était à même de satisfaire à la demande, on pense que par suite du manque d'argent qui fait toujours plus pression, un bon tiers des commandes passées seraient annulées. Une certaine saturation des marchés se fait également sentir en Belgique, en France, en Italie, en Suisse, au Canada et en Australie. De plus, eu égard à la raréfaction des matières premières, les fabricants anglais croient le moment venu de mettre en circulation un véhicule utilitaire ayant les caractéristiques suivantes : 4 à 5 CV., 4,5 litres d'essence pour 80 à 90 km., 4 places, tableau de bord et accessoires étant réduits au strict minimum. Une grande fabrique est sur le point de commencer la fabrication d'un tel véhicule, d'autres élaborent encore des plans et analysent les possibilités d'écoulement sur les marchés.

CE QUI EST VALABLE POUR L'ESPRIT L'EST AUSSI POUR L'ESTOMAC

La Cour suprême des Etats-Unis a décidé, mercredi, que les « preuves » obtenues en les retirant « par la force » de l'estomac d'un individu ne sauraient avoir de poids dans la décision d'un tribunal envers cet individu.

La décision de la Cour suprême est issue d'une affaire dans laquelle un trafiquant de stupéfiants, Antonio Rochin, sur le point d'être pris par la police, avait avalé deux capsules contenant de la morphine. Les policiers l'ayant pris sur le fait le conduisirent immédiatement à l'hôpital et exigèrent qu'un médecin « pompe » son estomac pour en retirer les deux capsules. Rochin avait été condamné par un tribunal de Los Angeles. D'appel en appel, l'affaire avait atteint la Cour suprême qui a jugé qu'étant donné que la constitution américaine interdit « que soit extrait par la force ce qui est dans l'esprit d'un homme », il ne saurait être question qu'on « puisse « extraire par la force ce qui est dans son estomac».

DES SOLDATS GRECS COMBATTENT EN COREE

Des officiers helléniques combattent au sein des forces des Nations Unies en Corée. En voici deux, le colonel John Daskalopoulos et le major StavrosVarnavas, s'entretenant avec le lieutenant-général James Van Fleet, commandant de la 8me armée américaine en Corée.

L'ALLEMAGNE TALONNE L'ANGLETERRE SUR LE MARCHÉ SUÉDOIS

L'Allemagne est sur le point d'enlever à l'Angleterre sa qualité de premier partenaire commercial de la Suède. En effet, la Suède a importé d'Angleterre pour 1,5 milliards de couronnes et y a exporté pour quelque 1,6 milliard. D'Allemagne, en revanche, a Suède a importé pour 1,5 milliards environ et a exporté vers ce pays des marchandises pour une valeur de 1,35 milliards de couronnes.

UNE EXPÉRIENCE RATÉE

Il y a quelques années, une entreprise zurichoise, la « Color-Metall », avait pris la décision de faire participer ses ouvriers aux bénéfices de l'entreprise. Des actions furent cédées à titre gracieux aux ouvriers. Cette initiative souleva à l'époque l'intérêt général et fut louée en tant qu'action sociale « constructive ». Il ressort maintenant du dernier rapport annuel de la société que la dite initiative n'a pas abouti aux résultats escomptés. Le personnel, notamment, a été déçu de ne toucher aucun dividende au cours des exercices ayant bouclé sans répartition de bénéfices aux actionnaires. Finalement, le conseil d'administration et les représentants du personnel sont arrivés à la conclusion qu'il valait mieux mettre un terme à l'expérience.

NOTRE NOUVEL ATTACHÉ MILITAIRE EN SCANDINAVIE

Le Département fédéral a nommé attaché militaire et de l'air près la Légation de Suisse à Stockholm, Oslo et Copenhague, avec résidence à Stockholm, le major EMG Hans Raeber, né en 1909, de Lucerne, officier instructeur d'artillerie.

Le major Raeber succède au colonel divisionnaire Probst, qui s'est retiré à la fin de l'année. Il rejoindra son poste vers la mi-janvier.

MÉDECINES

Dans ses « Mémoires historiques », Amelot de la Houssaye rapporte que le médecin de Louis XIII, un nommé Bouvard, aurait fait prendre à ce roi, dans une seule année, deux cent quinze médecines, deux cent douze lavements, et l'aurait saigné quarante-sept fois.

Si la chose est vraie — et pourquoi ne le serait-elle pas ? — on comprend pourquoi Louis XIII avait plutôt mauvaise mine.

Et on constate que Molière, en critiquant les Diafoirus et les Purgons, exagérait à peine...

HISTOIRE D'ECOSSAIS

Un Ecossais — chacun sait qu'ils ont la réputation d'être avares — a résolu d'économiser quelques tickets de tram et court à côté du véhicule.

— Combien d'ici à la gare ? demande-t-il au receveur.

— 20 francs.

— Bravo ! dit l'Ecossais qui court de plus belle.

Au bout de 500 mètres, il demande derechef :

— Et combien d'ici ?

— 30 francs.

— Mais... Comment ?

— Parce que, dit le receveur, nous allons dans l'autre sens.

DE FAUX BILLETS DE LOTERIE

Radio Madrid rapporte que 2 000 faux billets gagnants de la loterie espagnole de Noël ont été fabriqués. La police a procédé jusqu'ici à une arrestation. De nombreux prétendus gagnants ont caché l'argent en prétendant que les lots n'avaient jamais été payés.

PATINAGE

Tous les Sports

NATATION

AVIATION CYCLISME HOCKEY SUR GLACE

AUTOMOBILISME FOOTBALL GYMNASTIQUE

ECHECS - TENNIS - BOXE - SKI - ATHLÉTISME - LUTTE

FOOTBALL

Les résultats du Sport-Toto

Concours No 18 du 15 janvier

1. Arsenal-Aston 2-1; 2. Bolton- Tottenham 1-1; 3. Fulham-Chelsea 1-2; 4. Liverpool-Wolverhampton 1-1; 5. Manchester City-Derby 4-2; 6. Middlesbrough-Charlton 2-1; 7. Newcastle-Preston 3-0; 8. Stoke-Manchester United 0-0; 9. Birmingham-Brentford 1-2; 10. Leicester-Nottingham 3-1; 11. Notts County-Luton 5-4; 12. Sheffield Wednesday-Sheffield United 1-3.

Les tips justes

1 x 2 x 1 1 1 x 2 1 1 2.

Sommes réservées aux gagnants, ensuite de la participation à ce concours susmentionné :

Somme totale aux gagnants Fr. 356,538.50; Somme à chaque rang 118,846.15; au prix de consolation 8.000.—.

Championnat suisse

Ligue nationale A : Locarno-Young Fellows 1-0.

Coupe de Suisse

Huitième de finale : Chaux-de-Fonds-Grasshoppers 2-2 apr. prolong.; Young Boys-Lausanne 4-1; Zurich-Fribourg 3-0.

Le tirage au sort des quarts de finale. — Hier soir, au siège de l'A.S.F.A., il a été procédé au tirage au sort des rencontres comptant pour les quarts de finale de la Coupe (à jouer le 17 février). Voici le verdict extrait de l'urne : Lugano-Zurich; Bâle-Servette; International-Young-Boys. Young Fellows contre vainqueur de Grasshoppers-La Chaux-de-Fonds qui sera rejoué dimanche prochain à Zurich).

HOCKEY SUR GLACE

Sion-Sierre 7-1

Nette et indiscutable victoire de nos hommes, qui dominèrent leurs adversaires d'une classe.

Sion-Martigny 5-0 (2-0 ; 1-0 ; 2-0)

Sion alignait l'équipe suivante : Moren, Pfefferlé, Coudray ; Germanier I ; Germanier II, Héritier, Schrœter ; Favre, Pralong, Debons.

400 spectateurs. Le H.-C. Sion a remporté dimanche pour son 2me match de championnat une victoire méritée, et la joie du président, M. Pfefferlé, faisait plaisir à voir. Dominant son adversaire dans tous les compartiments de jeu, Sion ouvrit la marque sur cafouillage par Pralong. Quelques minutes après, Schrœter marquait un magnifique 2e but. Le 2me tiers fut plus partagé, cependant Héritier, après une belle descente, signait le 3e but. Le match était joué et le 4e but de Héritier comme le 5e, de Pralong, firent de ce match une victoire que personne n'escomptait si nette.

Martigny a présenté un joli jeu et aurait mérité de marquer 1, voire 2 buts, mais notre défense s'est montrée impeccable et intraitable. Jeudi soir à Martigny : Martigny-Sion pour le championnat suisse A. Match retour. P. A.

Sion II-Sierre II : 7-3

Belle victoire de nos juniors qui luttèrent avec un cran et un courage admirable. Avec un peu de chance, notre 2me équipe peut escompter sortir champion de son groupe. P. A.

SKI

A Salvan ont été joués les championnats Valaisans de relais

Parcours 6 et 9 km. Belle lutte entre Anniviards et skieurs de Daviaz, ainsi que Champex.

Relevons que les meilleurs temps individuels furent effectués pour les juniors par G. Bumann, les 6 km. en 26'30"; chez les seniors par Sierro sur 6 km. (24'30") et par A. Genoud sur 9 km. (40'28").

Juniors : 1. SC Allalin Saas-Fée (A. Imseng, E. Kalbermatten, G. Bumann et B. Lomatter) 1 h. 50'5"; 2. Daviaz 1 h. 52'47"; 3. Vérossaz 2 h. 3'39".

Seniors : 1. Gardes-frontières Ve arr. (J. Max, J. Rausis, Maxime Sierro, Louis Bourban) 2 h. 16'51"; 2. Daviaz 2 h. 20'28"; 3. Champex 2 h. 23'43"; 5. Salvan 2 h. 31'54"; 6. Morgins 2 h. 32'12".

Invités : 1. Brig. mont. 10 (Vurlod, Mottier, Gex, Tille) 2 h. 28'48".

Le Xe Trophée du Mont-Lachaux

Magnifiquement organisé par les ski-clubs de Crans et Montana, ce concours a obtenu un immense succès tant au point de vue concurrents que spectateurs. Les pistes de vitesse et de slalom ont été tracées par le sympathique ancien champion suisse A. Rombaldi qui se remet très lentement de son terrible accident et qui ne peut skier cet hiver. Nous espérons cependant le revoir sur ses skis l'année prochaine.

Les courses se résument en 2 phases, victoire française samedi à la course de descente, où René Rey sauva l'honneur de la Suisse, et nette revanche suisse au slalom où Schneider et Grosjean remportèrent un beau succès. Malchance de R. Rey qui prit trop de risques, et belle tenue des Norvégiens qui s'imposent de plus en plus dans cette discipline pourtant strictement alpine. Au combiné alpin, G. Schneider vraiment le plus fort skieur suisse, gagne magnifiquement le Trophée du Mont-Lachaux. Boson prend une excellente 2me place, tandis que F. Grosjean occupe la 3me. Chez les dames succès attendu de Ed. Abetel devant Mlle Berthod, et victoire de Ecuyer chez les juniors. Les jeunes valaisans se sont bien défendus, et les Fellay, Barras et Bestenheider ont la classe des grands champions, tandis que les Burrus, Giroud, Martin cherchent encore une sûreté qui ne saurait tarder à venir. L'épreuve de saut, disputée dimanche après-midi devant 3000 spectateurs vit le triomphe des skieurs allemands, qui possèdent un style parfait.

Bravo aux ski-clubs de Montana et de Crans qui ont organisé un concours international si important, et... à l'année prochaine ! P. A.

Voici les résultats :

Descente : Elite: 1. Charles Boson, France, 3'53"1; 2. René Rey, Suisse, 3'54"; 3. André Simond, France, 3'54"4; 4. Guy Arpin, France; 5. Georges Felli, Suisse; 6. Georges Schneider, Suisse; 7. Dag Andersen, Norvège.

Seniors : 1. Louis-Charles Perret, La Chaux-de-Fonds 4'5"6; 2. Andreas Hefti, Luchsingen; 3. Louis Gailland, Verbier; 4. Roger Solioz, Nax; 5. Rinaldo Jacomelli, Montana; 6. Jean Daentzer, Adelboden; 7. Marc Deléglise, Verbier; 8. Vital Vuignier, Montana.

Juniors : 1. Raymond Fellay, Verbier, 4'12"; 2. Jean-Claude Ecuyer, Montreux; 3. Roger Barras, Crans; 4. Jacques Bestenheider, Montana.

Dames : Edmée Abetel, Lausanne, 4'26"3; 2. Madeleine Berthod, Château-d'Oex, 4'35"3; 3. Frida Daentzer, Adelboden; 4. J. Daentzer, Adelboden.

Slalom : Messieurs : Elite : 1. Georges Schneider, La Chaux-de-Fonds, 112"6; 2. Fernand Grosjean, Genève, 113"8; Altar, Norvège, 116"7; 4. Nielsen, Norvège; 5. Erbe, Allemagne; 6. Rinaldo Jacomelli, Montana; 7. ex aequo, Revial, France et Fréd. Urfer, Genève; 9. Bozon, France; 10. Felger, Allemagne. René Rey a été disqualifié pour avoir manqué une porte.

Seniors : 1. Marc Deléglise, Verbier, 133"5; 2. Louis Gailland, Verbier, et Louis-Charles Perret, La Chaux-de-Fonds; 4. Ivar Dubost, Crans; 5. Jean de Siebenthal, Montreux.

Juniors : 1. Jean-Claude Ecuyer, Montreux; 2. Roger Barras, Crans; 3. Jean-Claude Bron, Montreux; 4. ex-aequo, Raymond Fellay, Verbier et Bestenheider, Montana.

Dames. — 1. Edmée Abetel, Lausanne; 2. Madeleine Berthod, Château-d'Oex; 3. Frida Daentzer, Adelboden; 4. Rose-Marie Trachsel, Crans; 5. Julia Daentzer, Adelboden.

Combiné messieurs. — Elite-seniors : 1. Georges Schneider, 2,22; 2. Bozon, 3,96; 3. Grosjean, 4,24; 4. Simon; 5. Altar; 6. Erben; 7. Nielsen; 8. Arpin; 9. Georges Felli; 10. Reviel.

Juniors : 1. Jean-Claude Ecuyer; 2. Roger Barras.

Saut : Elite: 1. Ewald Roescher, Allemagne, 213,3 p., sauts de 47 et 48 m.; 2. Sepp Vogg, Allemagne, 209,3, sauts de 46 m. 50 et 48 m. 50; 3. Georges Felli, Montana, sauts de 42 et 41 m.; 4. Fernand Grosjean, Genève, sauts de 38 et 40 m.

Seniors : 1. Roger Rochat, Le Brassus, sauts de 40 m. 50 et 39 m.; 2. Rémi Renggli, Montana; 3. Hans Rucker, Adelboden; 4. Marcel Hofstettler.

Juniors : 1. Gilbert Meylan, Le Brassus; 2. Peter German, Adelboden; 3. Marcel Wenger, Le Brassus, sauts de 40 et 40 m.; 4. Henri-Louis Pesenti, Le Brassus, sauts de 37 et 41 m.

Les skieurs qui défendront nos couleurs à Oslo

Le comité de sélection de la F.S.S. s'est réuni dimanche en fin d'après-midi et a procédé au choix des hommes qui défendront nos couleurs à Oslo dans les disciplines nordiques.

Fond : Alfred Kronig (Zermatt), Karl Bricker (Stoos), Walter Lœtscher (Flueli), Karl Hischier (Oberwald), Hans Regli (Andermatt), Otto Beyeler (Snagerboden), Alfred Roch (Château-d'Oex), Joseph Schnyder (Stoos).

Combiné nordique (fond et saut) : Alphonse Supersaxo (Saas-Fée).

Saut : Andreas Daescher (Davos), Fritz Schneider (Davos), Jacques Peretten (Les Diablerets, Alphonse Supersaxo (Saas-Fée), Hans Daescher (Davos).

Cours à ski des Mayens

Hier, une splendide journée a mis fin au cours à skis des Mayens de Sion, organisé avec soin par le Ski-Club de Sion, extrêmement actif, sous la direction dévouée de M. Joseph Pralong. Il y a eu 180 élèves, répartis en 14 classes, dont une formée avec des adultes. Les conditions de neige ont été excellentes.

Le cours s'est terminé hier à midi, par une démonstration faite devant les parents des jeunes élèves et par une allocution prononcée par M. Auguste Borlat, président du Ski-Club.

ESCRIME

Les « olympiques » italiens sont connus

La fédération italienne d'escrime a sélectionné les escrimeurs suivants pour les prochains jeux olympiques d'Helsinki :

Fleuret : Bergamini, di Rosa, E. Mangiarotti, Mirandolli, R. Nostini, G. Nostini, Pellini, Ragno, Spallino.

Epée : Anglesio, Bettoni, Delfino, Mandruazzato, D. Mangiarotti, E. Mangiatotti, M. Mangiarotti, Marini, Pavesi et Spallino.

Sabre : Daré, Ferrando, Ferrari, Masciotta, Marini, R. Nostini, Pellini, Pinton, Racca, Stagno.

LES CHAMPIONS SUISSES EN 1951

Automobilisme

Voitures de tourisme : Hansjœrg Gilomen, Lengnau. Voitures de sport : Willy Daetwyler, Zurich. Voitures de course : Rudolf Fischer, Zurich.

Athlétisme léger

Championnats individuels (Messieurs) : 110 m. : Hans Wehrli, Winterthour. 200 m. : Hans Wehrli, Winterthour. 400 m. : Joseph Steger, Zurich. 800 m. : Fred Luethi, Bienne. 1500 m. : Erwin Buhler, St-Gall. 5000 m. : Auguste Sutter, Lausanne. 10.000 m. : Franz Frischknecht, St-Gall. 110 m. haies : Olivier Bernard, Berne. 400 m. haies : Karl Borgula, Winterthour. 3000 m. steeple : Gott. Staubli, Afofltern. Saut en hauteur : Hans Wahli, Bienne. Saut en longueur : G. Ebnöther, Berne. Perche : Armin Scheurer, Bienne. Boulet : Willy Senn, Bâle. Javelot : Ernest Luthi, Bâle. Disque : Oscar Haefliger, Zurich. Marteau : Roger Veeser, Bâle. Pentathlon : Max Ulrich, Winterthour. Décathlon : Armin Scheurer, Bienne. Cross : Auguste Sutter, Lausanne. Marathon : Rudolf Morgenthaler, Biberist.

Dames : 60 m. : Edith Jacob, Berne, 100 m. : Alice Bernard, Berne. 80 m. haies : Heidi Meyer, Bâle. Saut en hauteur : Gretel Bolliger, Bâle. Saut en longueur : Lotty Lehmann, Zurich. Javelot : Ruth Koller, Berne. Disque : Gretel Bolliger, Bâle. Boulet : Bretel Bolliger, Bâle. Pentathlon : Gretel Bolliger, Bâle.

Championnats de relais cat. A : 4 000 m. : BSC Old Boys, Bâle. 5200 m. : BSC Old Boys, Bâle. 3000 m. à l'Américaine : C. A. Fribourg. Relais suédois : L. C. Zurich. Relais olympiques : G. G. Berne. Cat. b : 4×100 m. : Old Boys, Bâle. 10×100 m. : Old Boys, Bâle. 4×200 m. S. C. Liestal. 4×800 m. : Bourgeoise, Lucerne. 3000 m. à l'Américaine : L. C. Zurich. Relais suédois : Lucerne Ville. Relais olympique : G. G. Berne.

Dames 4×100 m. : Old Boys, Bâle.

Interclubs, série A : Old Boys, Bâle. Cat. B : SFG Olten. Cat. C : LAC Vaduz (Liechtenstein). Cat. D : SFG Schlieren. Cat. E. : ESC Soldanella, Zurich. Orientation, individuel : Walter Appenzeller, St-Gall. Groupes : Eclaireurs, Winterthour.

Aviation

Vol artistique, amateurs : Walther Spahni, Zurich. Professionnels : Martin Kœpfli, Zurich. Atterrissage : Otto Sallaz, Granges. Précision : section de Granges (Brun-Frey-Luethi).

Aviron

Skiff : Aviron romand, Zurich (Paul Meyer). Double skiff : See Club Zurich. Deux sans barreur : See Club, Zoug. Deux avec barreur : See Club, Zurich. Quatre sans barreur : entente See Club Zoug-R. C. Zurich. Quatre avec barreur : Ruder Club Thalwil. Yoles de mer : Rosey Rolle. Huit : Ruder Club Thalwil.

Bobsleigh

Bobs à deux : Heinrich Angst-Fritz Stœckli, Zurich. Bobs à quatre : G. Grangier-F. Frey-F. Haenni-E. Ravy, Les Avants. Skeleton : Karl Holland, Etats-Unis. Luges : Albert Gartmann, St-Moritz.

AUTO - ECOLE
RAPHY RAPPAZ
Sion Tél. 2 17 28

Le prélude d'une bonne affaire,
VISITEZ
Cristoval
Le magasin spécialisé
Cristaux - Porcelaines - Objets d'art

Boxe

Amateurs : Poids mouches : Franz Zonlanthen, Zurich. Coq : Walter Bucher, Schaffhouse. Plume : André Richon, Lausanne. Léger : Auguste Bader, Bâle. Welter : Paul Guldimann, Schaffhouse. Moyen: Hans Niederhaus, Zurich. Mi-lourd : Hermann Schneider, Berne. Lourd: Hans Muller, Bâle.

Canoë

Longue distance : Kajac solo : Fritz Zulauf, Murgenthaler. Kajac à deux : Straub-Zyka, Zurich. Courtes distances : Kajac solo : 500 et 1000 m. : Hans Engler, Pratteln. Kajac à deux : Straub-Zyka, Zurich. Combiné : Canadien solo : Anton Kuster, Rapperswyl. Canadien à deux : A. Benker-E. Schwallen, Schaffhouse. Dames, kajac solo: Elsi Sidler, Bâle. Kajac slalom : messieurs : Jean Engler, Genève. Dames : Eva Speck, Schaffhouse. Descente : Faltboot Club Mittelland : Ris-Rœmer-Schoop).

Curling

Championnat de la fédération : Curling Club, Zermatt.

Cyclisme

Piste, amateurs : Vitesse : Alfred Arber, Zurich. Professionnels, vitesse : Oscar Plattner, Zurich. Poursuite amateurs: Heini Muller, Zurich. Poursuite professionnels : Hugo Koblet, Zurich. Demi-fond : Jacques Besson, Zurich. Par équipes : V. C. Zurich-Oerlikon.

Route. Amateurs : Joseph Schraner, Mellikon. Professionnels : Ferdinand Kubler, Adliswil. Par équipes : R. V. Zurich. Cyclocross : Pierre Champion, St-Sulpice. Cycleball : R. V. Winterthour (Osterwald-Breitenmoser). Cyclisme en salle : Artistique solo : Max Wuthrich, Langendorf. Artistique à deux : Mohn-Schmid, Amriswyl. Equipes de six : Freie Radler, Dietikon.

A TRAVERS LE MONDE

UN INTÉRESSANT POSTE DU BUDGET

Un poste revient chaque année au budget du Ministère des affaires étrangères français. En effet, la France verse une allocation annuelle à la famille d'Ab-el-Kader, l'émir arabe qui mena la guerre sainte contre les Français en Algérie, et qui finit par se soumettre en décembre 1847. Jusqu'à sa mort, survenue à Damas, en 1883, Ab-el-Kader se conduisit en ami fidèle de la France. La France versa cette année aux descendants de l'émir le montant de 8 millions 700 mille francs, soit environ 90.000 francs suisses.

LES PERROQUETS PEUVENT RENTRER EN ANGLETERRE

Le ministère britannique de la santé communique que l'interdiction d'importer en Grande-Bretagne des perroquets et autres oiseaux analogues sera levée dès le 8 janvier.

Depuis 1930, l'importation des perroquets était interdite, à la suite d'une épidémie de psittacose, maladie que propagent ces oiseaux bavards, aux brillantes couleurs.

Depuis lors, les recherches médicales ont démontré que les perroquets n'étaient pas les seuls porteurs de germes de cette maladie redoutable. En outre, la pénicilline est très efficace pour la combattre, a-t-on constaté avec satisfaction.

UN AMIRAL ANGLAIS ET SA FAMILLE TUÉS LORS D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Le contre-amiral Simpson, 55 ans, sa femme, son fils et sa fille ont été tués samedi, lors d'une collision de la voiture qu'ils occupaient avec un autocar, sur une route du comté de Hertford.

GRAVE ACCIDENT SUR UN CHAMP DE TIR

Trois militaires, un sergent français et 2 soldats marocains ont été tués au cours d'un exercice au champ de tir de N'Keila, près de Rabat, par l'explosion prématurée d'un obus de mortier.

LES EFFECTIFS DES FORCES ARMÉES AMÉRICAINES EN EUROPE

Le nombre des effectifs militaires américains cantonnés à l'heure actuelle en Europe s'élève à environ 175 000 hommes. Dans ce chiffre, le personnel de l'armée compte pour 120 000, celui de l'aviation pour 32 500 et celui de la marine pour 23 000 hommes.

L'armée américaine en Europe est composée de quatre divisions d'infanterie, une division blindée, et un certain nombre de groupes de combat qui représentent ensemble l'équivalent d'une sixième division, le tout complété par des services d'administration et de ravitaillement.

L'aviation, elle, est répartie en dix « wings » (ou escadrilles), dont deux sont basées en Grande-Bretagne.

Enfin, la sixième flotte américaine dans la Méditerranée dispose actuellement d'environ 70 vaisseaux de combat, y compris plusieurs porte-avions.

Quant au matériel militaire cédé depuis la fin de la guerre par les Etats-Unis, celui-ci présentait au mois d'octobre le tableau suivant : 26 000 véhicules de transport ; 7 000 véhicules de combat ; 567 000 mitrailleuses, fusils et autres pièces légères ; 9 800 pièces d'artillerie lourde ; 184 vaisseaux de guerre ; et plus de 1 100 avions. Il est certain que ces chiffres ont encore subi une augmentation notable depuis lors.

UNE PETITE FILLE RETROUVE SES PARENTS APRÈS DOUZE ANS

En descendant à Pontarlier du train de Paris, une petite fille de douze ans, Ourzula Joswik, vient de mettre un terme à un drame extraordinaire de la séparation.

Au printemps 1939, M. et Mme Joswik avaient quitté Varsovie pour la France, et laissé leur petite Ourzula, alors âgée d'un an, à la garde de sa grand-mère. Rendez-vous était pris pour octobre, où toute la famille devait être réunie à Paris.

La guerre ruina bien entendu ce projet. La Pologne envahie, il fut impossible à Mme Jozwik (son mari était prisonnier en Allemagne) d'avoir des nouvelles de sa fille. Jusqu'en 1945, toutes les démarches restèrent vaines.

Finalement, le consulat français de Varsovie obtint qu'Ourzula pût rejoindre en France ses parents.

LE CAPITAINE CARLSEN DÉCORÉ

M. Joseph Grillo, maire du grand port de la côte atlantique : Gloucester, a annoncé que le capitaine Kurt Carlsen, commandant le « Flying Enterprise » avait été choisi pour recevoir la médaille de la mer, décernée chaque année par ce port pour une action héroïque.

DES PAYSANS PEU COMMODES

A coups de mitraillettes, de pistolets, de grenades, de fusils de chasse, et de faulx, deux familles de paysans grecs du village d'Anglilia (Thessalie) se sont livré bataille pendant 4 heures : il y eut deux morts et six blessés.

La cause de la bagarre fut un mouton trouvé paissant dans un pré qui n'appartenait pas au propriétaire de l'animal. La gendarmerie alertée, n'a pas pu intervenir, craignant de blesser les combattants.

La bataille cessa faute de munitions.

EISENHOWER SERA-T-IL PRÉSIDENT DES USA ?

Le sénateur républicain Henry Cabot-Lodge a déclaré aux journalistes qu'il présentera la candidature du général Eisenhower aux élections primaires des candidats à la présidence des Etats-Unis, fixées au 11 mars dans l'Etat de New Hampshire.

A PROPOS DE LA MISE A PRIX DU GÉNÉRAL ERSKINE

Ibrahim Farag Pacha, ministre des affaires étrangères par intérim, a adressé dimanche à sir Ralph Stevenson, ambassadeur de Grande-Bretagne, une lettre constituant la réponse de son gouvernement à la note britannique du 31 décembre dernier protestant contre un article du journal « Al Gumhour al Masri », qui avait offert une récompense de mille livres pour le meurtre du général sir Georges Erskine, commandant les forces britanniques en Egypte, et cent livres pour le meurtre de tout officier britannique dans la zone du canal de Suez.

La note égyptienne fait observer que l'hebdomadaire « Al Gumhour al Masri » n'est ni l'organe d'un parti politique déterminé, ni encore moins, celui du gouvernement, et que les articles de cet organe ne peuvent exprimer qu'une opinion du rédacteur en chef. La note repousse l'accusation britannique qui rendait le gouvernement égyptien responsable de la parution de cet article et elle annonce que la plainte britannique a été transmise aux autorités judiciaires à toutes fins utiles.

LE CHEF DE L'ARMÉE D'INVASION CHEZ LE DALAÏ LAMA

Le général Fang Ming, commandant de l'armée populaire au Thibet, a été reçu par le Dalaï Lama, dans sa résidence de Norpu-Ling ka, annonce l'agence Chine-Nouvelle, qui ajoute que le général a remis au Dalaï Lama une lettre du président Mao Tsé Toung.

Après avoir fait part de sa gratitude envers le gouvernement et le peuple thibétain pour l'aide apportée à l'armée populaire lors de sa campagne au Thibet, le général Fang Ming a exprimé le vœu que le Panchen Lama et le Dalaï Lama entreprennent conjointement l'édification du nouveau Thibet sous l'égide du président Mao Tsé Toung.

CONFÉDÉRATION

M. NOBS NOMMÉ A L'AVS

La chancellerie fédérale communique :

Comme on l'a annoncé récemment, M. Ernst Weber, président du conseil d'administration de l'A.V.S., a atteint la limite d'âge prévue pour les membres des commissions et a été remplacé comme membre et président de ce conseil, avec effet au 1er janvier 1952, par M. Nobs, ancien conseiller fédéral. M. Weber était jusqu'en 1947 président de la direction générale de la Banque nationale. Il a été nommé président du conseil d'administration du fonds de compensation de l'assurance vieillesse et survivants en 1948 et a exercé cette fonction avec beaucoup de distinction.

LES ARTS ET METIERS SOUS UNE NOUVELLE DIRECTION

Le nouveau président de l'Union suisse des arts et métiers, M. U. Meyer-Boller, est entré en fonction au début de l'année. Dans le « Journal suisse des artisans et commerçants » il expose à cette occasion quelques idées qui méritent d'être relevées. « Au cours de ces dernières années, dit-il, l'Union suisse des arts et métiers a vu son prestige s'accroître grâce à l'activité féconde et aux efforts incessants de ses dirigeants. Si, actuellement, la situation économique générale est favorable, du moins dans la plupart de nos branches et professions, ce serait une grave erreur de croire que notre effort dans la défense des indépendants peut se relâcher. Au contraire. Les prestations se mesurent sous l'angle d'une concurrence sans cesse croissante. La concurrence et la sélection des entreprises jouent dans tous les domaines et exigent de chacun de nous des efforts sans cesse répétés. Réjouissons-nous de cet apanage d'une économie libre, mais en même temps luttons de toutes nos forces contre les excès de cette concurrence qui se manifestent sous forme de promesses fallacieuses, de déloyauté dans les affaires et de privilèges abusifs. L'artisanat et le commerce de détail sont trop complexes et trop différenciés pour que ne surgissent pas, çà et là, dans leurs propres rangs des oppositions et conflits d'intérêts. C'est précisément notre tâche de les concilier dans un esprit de large compréhension et de bienveillance et de faire coordonner harmonieusement les efforts de tous ceux qui se réclament de l'économie privée. Les arts et métiers suisses doivent aussi être prêts à collaborer loyalement avec d'autres groupes économiques. Mais ce n'est pas là un signe de faiblesse. Puissions-nous envisager l'avenir avec confiance et contribuer pour notre part à assurer la bonne volonté et l'effort persévérant de chacun.

CINÉMA LUX
CE SOIR LUNDI à 20 h. 30
PROLONGATION
du grand succès de rire
LE CLOCHARD MILLIARDAIRE
un nouveau film français, comique, plein d'humour, d'esprit, de gaîté, de drôlerie.

SÉVÈRES MESURES CONTRE LES CONDUCTEURS IVRES

En application du programme établi par le Conseil d'Etat du canton de Zurich, pour combattre les accidents de la circulation, la direction de police a arrêté des instructions plus sévères au sujet du retrait du permis des conducteurs de véhicules motorisés ayant consommé de l'alcool.

Les nouvelles visent surtout les récidivistes et les déraisonnables. Ceux qui après deux retraits du permis de conduire de longue durée, contrevient une troisième fois à l'interdiction de circuler en état d'ébriété, sera privé du permis de conduire pour une période indéterminée. Le permis ne pourra lui être rendu que s'il s'engage à l'abstinence complète et s'il donne la preuve qu'il a respecté cet engagement pendant une ou deux années. En cas de quatrième contravention, le permis sera retiré pour toujours.

DES RECOURS DE FONCTIONNAIRES TRANCHÉS

Le Conseil fédéral a accepté les recours formés par MM. Richard Hafner, à Zurich, et Edouard Maute, à Villeneuve, contre le Département fédéral des postes et des chemins de fer, relatifs à leur non-réélection comme fonctionnaires postaux et à leur engagement à titre d'employés.

En revanche, le Conseil fédéral a rejeté les recours formés par MM. René Novel, à Genève, Adolphe Bantle, à Bâle, Adolphe Jambe, à Lucerne, et Emmanuel Luthi, à Zurich, contre le Département fédéral des postes et des chemins de fer, relatifs à leur non-réélection comme fonctionnaires postaux et à leur engagement à titre d'employés.

CANTON DU VALAIS

ZERMATT — Tué en skiant

Un étudiant lausannois skiait près de Sunegga, au-dessus de Zermatt. Ayant manqué un virage, il fit une chute de 30 m. de hauteur au bas d'un rocher. Il est mort pendant son transfert à l'hôpital de Brigue. Il s'agit de M. Samuel-Théodore Steiner, fils du Dr Steiner. Cet étudiant faisait partie d'un camp universitaire.

SIERRE — Vers une grande manifestation folklorique

La ville de Sierre entreprend ces temps-ci l'organisation d'une grande manifestation du folklore valaisan, qui se déroulera à la prochaine Pentecôte.

Si la « Cité du soleil » s'y prend si longtemps à l'avance, c'est que, comme pour les Fêtes du Rhône de 1948, qui ont obtenu un succès jamais égalé, il est prévu pour cette occasion un Festival qui mobilisera quelque deux cents chanteurs et qui sera composé par Aloys Theytaz pour les paroles et Jean Daettwyler pour la musique.

En plus d'un grand cortège folklorique auquel prendront part tous les groupes de la Louable et Noble-Contrée et du Val d'Anniviers, les hôteliers et restaurateurs de l'endroit organiseront d'entente un « Relais gastronomique » qui mettra l'accent sur les produits valaisans.

A cette occasion, le château de Villa, manoir des XVIe et XVIIe siècles, acquis par la Fondation sierroise, sera inauguré dans sa nouvelle destination de musée de la terre et du vin. Les mazots ou pied-à-terre des Anniviards, se trouvant sur le chemin du castel, deviendront un authentique village valaisan avec pinte, casse-croûte, ateliers de tissage et broderie, etc. Une véritable évocation de la vie de tout là-haut dans les vallées.

LE 8me CONCOURS ROMAND D'ART DRAMATIQUE

Le 8me concours romand d'art dramatique et lyrique, organisé par la Fédération suisse romande des sociétés théâtrales d'amateurs, aura lieu à Bienne, les 22 et 23 mars. Le registre d'inscriptions sera ouvert auprès du secrétariat du la F.S.R.S.T.A., à Sierre, rue du Temple, du 15 janvier au 15 février à minuit.

La Fédération romande a introduit une innovation intéressante dans le règlement de ce 8me con-

cours, ouvert on le sait aux amateurs possesseurs de la licence de la F.S.R.S.T.A., à l'exclusion des professionnels, et qui groupera les sociétés romandes et sans doute des sociétés appartenant aux fédérations française ou belge.

Le concours d'exécution comprend en effet, à côté de la « pièce à choix », non plus une « pièce imposées », mais un « auteur imposé », dans le répertoire duquel les sociétés sont libres de choisir une pièce à leur convenance. C'est le répertoire de Labiche et de ses collaborateurs qui est proposé cette année aux concurrents, et ceux-ci pourront librement y choisir une pièce en un acte ou un acte d'une de ses pièces. Cet acte devra être joué en costumes contemporains, à l'exclusion des costumes d'époque. Ceci pour mettre toutes les sociétés concurrentes sur pied d'égalité.

Les deux challenges de la Fédération seront disputés à l'occasion de ce concours, le Grand-Prix romand (challenge Charles Vogt, pour la section A) et le Grand-Prix classique (challenge Jacques Kirschmann, en section B). Les résultats du 8me concours permettront au comité de désigner les sociétés appelées à représenter la Fédération au concours international de Nice, à la Pentecôte prochaine.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE LA GRANDE DIXENCE

M. Choisy, ancien directeur de la Compagnie Genevoise des Tramways Electriques, vient d'adresser sa démission au conseil d'administration de la C.G.T.E.

Il a été nommé directeur général de la S. A. Grande-Dixence, en remplacement de M. Lorétan, décédé il y a quelque temps.

* * *

Citoyen genevois, né en 1897, M. Choisy a suivi à Genève les écoles primaires et le Collège. Il a ensuite obtenu le diplôme d'ingénieur, en 1920, après avoir fréquenté les cours de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. De 1920 à 1928, M. Choisy fut employé par les Ateliers de Sécheron. C'est alors qu'il fut nommé directeur de la C.G.T.E.

M. Erich Choisy a été président des Services industriels de 1940 à 1950, président de l'Union des entreprises de transports de 1947 à 1949, de la Société suisse des ingénieurs et architectes et, toujours en 1949, président du Comité international des sciences de l'ingénieur de l'U.N.E.S.C.O.

Dès 1950, M. Erich Choisy est devenu président de la S. A. Grande-Dixence.

M. Choisy a effectué des expertises et arbitrages pour diverses autorités et entreprises et de très nombreuses conférences sur des sujets techniques et économiques qui se rapportaient aux transports et à l'électricité. Il a publié sur ce sujet nombre d'études plus documentées les unes que les autres. Il a en outre collaboré à de nombreuses commissions tant nationales qu'internationales d'associations techniques et professionnelles.

Nous avons l'avantage de bien connaître M. Erich Choisy, et nous sommes certain qu'il entretiendra d'excellentes relations en Valais. Ses hautes qualités font de lui le directeur général d'une importante entreprise nationale. Il nous est agréable de saluer cette nomination et d'adresser à M. Choisy nos félicitations les plus sincères. *f.-g. g.*

BLOCAGE DES VINS BLANCS 1951

Il est rappelé aux encaveurs que le délai fixé par le Département fédéral de l'Economie publique expire le 10 janvier 1952. Aucune inscription ne sera plus admise après cette date.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus *dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

4 fois par semaine

seulement

16 fr. par an

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Nos mots croisés faciles

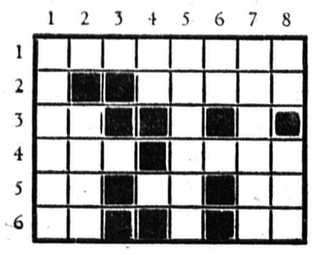

Horizontalement — 1. Personne recevant régulièrement le journal ; 2. Epître de... Paul ; 3. Verbes en... ; 4. Célèbre formation aérienne anglaise — Nous vous souhaitons un heureux... ; 5. Vingtième et dix-neuvième dans l'alphabet — Pronom personnel — Participe passé ; 6. IE-S-EE.

Verticalement — 1. Un commerçant... fait sa publicité dans la « Feuille d'Avis du Valais » ; 2. Avec un couteau ou une lame ou un appareil électrique ; 3. ... ; 4. ... ; 5. Très petites femmes ; 6. Oeufs ; 7. Ôte ; 8. Comme 5 horizontal, mais inversé. — Parcourue.

CHRONIQUE SEDUNOISE

A QUI LA CHANCE ?

Parmi les nombreux et beaux lots de la tombola du M.P.F. les plus chanceux recevront un beau fromage, des vacherins, une bonbonne de jus de fruits pasteurisé, des bouteilles de vin, et quantité d'autres lots plus pratiques les uns que les autres.

Tentez votre chance en prenant de nombreux billets. Vous ferez d'une pierre deux coups : vous pouvez gagner un beau lot en soutenant l'œuvre d'utilité publique reconnue que sont nos services de l'auxiliaire familiale de la Buanderie, etc. Pour engager une deuxième auxiliaire familiale il nous faut des fonds. Vous nous aidez en achetant des billets de notre tombola. Les petits vendeurs, dépêchez-vous, car l'heure de la distribution des lots approche à grands pas.. Toutes les maisons, tous les bureaux et les établissements doivent recevoir votre visite ! Bonne chance à tous... *M. P. F.*

UNE JAMBE BRISÉE

Un fils de M. Marc-C. Broquet skiait dans la région des Mayens. Il a fait une chute et s'est brisé une bambe. On l'a transporté à l'hôpital de Sion.

COURTOISIE — L'impolitesse, la grossièreté et les injures n'ont jamais servi personne. Vous serez mieux respecté en raison de votre éducation qu'en raison de votre droit. Ayez la courtoisie des gens intelligents. Les quelques secondes que vous réclamera un geste de courtoisie ne seront jamais perdues. Ne vous entêtez pas dans votre droit ; faites plutôt le geste qui cède aimablement la place.

SILENCE — De nos jours, le bruit est un ennemi public. Vous aimez comme tout le monde avoir quelques heures de repos. Pensez aux malades, aux vieillards, aux travailleurs. Réduisez au minimum les bruits de votre véhicule. Employez l'avertisseur de façon raisonnable. Ne faites pas claquer les portières de votre voiture. Motocyclistes ! Nous vous rappelons la loi concernant l'échappement. N'emballez pas votre moteur aux départs et aux arrêts.

MERCI POUR LES LIVRES

Le Père aumônier de l'hôpital remercie toutes les personnes qui, sur un simple appel, ont envoyé des livres fort intéressants, souvent neufs, en faveur des malades du Pavillon. Si des livres sont encore envoyés cette semaine, ils pourront être classés en même temps que le lot déjà reçu. D'avance merci.

Adresse : Bibliothèque du Pavillon de l'hôpital, Sion.

SOIRÉE DES VIEILLARDS

La soirée organisée l'an dernier par l'œuvre « Pour la Vieillesse » avait connu un plein succès. Il convient donc de récidiver.

Une invitation cordiale est ici adressée à tous ceux et à toutes celles qui voudront passer quelques moments agréables en compagnie de leurs contemporains. Comme l'an dernier, les Routiers assureront la partie artistique de la soirée qui aura lieu mercredi 9 janvier, et débutera déjà à 7 h. 30, à la grande salle de la Maison d'œuvres, rue de la Dent-Blanche.

Attention ! Jeunes en dessous de soixante ans pas admis !

NE COMMUNIQUEZ PAS...

...vos ordres d'annonce par téléphone, mais par écrit.

Que vous soyez piéton ou conducteur de véhicule, ceci est pour vous ! Sur la route, dans les rues, souvenez-vous que la prudence de chacun assure la sécurité de tous ! — Aux abords des hôpitaux, cliniques et écoles, et lorsque vous circulez de nuit dans les quartiers d'habitation, pensez aussi que le silence de chacun assure le repos de tous.

Etat civil

Mois de décembre 1951

Naissance

Jungsten Gisèle, d'Otto, de Tœrbel. Chevrier Jean-Patrick, de Joseph, d'Evolène. Michellod Philippe, de Marin, de Leytron. Duc Christiane, de Jean-Charles, de Sion. Savioz Gabriel, de Georges, d'Ayent. Sierro Ange-Marie, d'Antoine, d'Hérémence. Delaloye Elisabeth, de Gustave, de Riddes. Germanier Jean-Claude, de Florian, de Conthey. Putallaz Anne-Marie, de Raymond, de Chamoson. Elsig Pascal, de Pierre, de Sion. Hallenbarter Pierre, de Marc, d'Obergesleln. Quennoz Liliane, d'Alfred, de Conthey. Dessimoz Chantal, de Emile, de Conthey. Burner Ariane, d'Ulrich, de Saxon. Clavien Pierre, d'Emile, de Sion. Rast Jacqueline, d'Hans, d'Aristau. Marazzini Daniela, de Francesco, de Parabiago (Italie). Oggier Marie-Noëlle, d'Armand, d'Inden. Senggen Dominique, d'Armand, de Obergesteln. Boillat Albert, d'Henri, de Délémont. Fournier Robert, de Cyrille, de Nendaz. Schwarz Patrik, d'Erwin, de Bützwil. Dufour François, d'Henri, de Sion. Gaspoz Louis, de Louis, de St-Martin.

Mariages

Rudaz Joseph, d'Antoine, de Vex, et Melly Antoinette, de Maurice, de Nax. Yerli Henri, d'Ependes, Fribourg, et Matter Marie-Louise, d'Engelberg. Gentinetta Hansruedi, de Rudolf, de Glis, et Forclaz Julia, de Jean, de Sion. Rossier Armand, de Louis, de Mannens, et Follonier Gilberte, d'Arsène, de Mase. Pahud Marcel, de Constant, d'Ogens, et Praz Georgette, de Célestin, de Nendaz. Dayer Pierre, d'Alfred, d'Hérémence, et Chabbey Denise, de Jean, originaire de France.

Décès

Fracheboud Ernest, d'Hippolite, de Vionnaz, 87 ans. Dénériaz Victor, d'Amédée, de Sion, 60 ans. de Torrenté Paul, de Philippe, de Sion, 88 ans. Andenmatten Charles, d'Ernst, d'Eisten, 5 mois. Delacoste, née Rouiller Emma, de Sion, 82 ans. Senggen Dominique, d'Armand, d'Obergesteln, 2 jours. Haefliger Auguste, d'Aloys, de Sion, 77 ans. Proz, née Bonvin Célina, de Conthey, 68 ans. Brunner Emile, d'Alexandre, de Sion, 63 ans. Fournier, née Debons Solange, de Nendaz, 23 ans. Maret, née Haefliger Catherine, de Conthey, 78 ans. Machoud François, de François, de Bagnes, 51 ans. Blanc Maria, de Joseph, d'Ayent, 13 ans.

Dans nos sociétés...

C.S.F.A. — Mercredi 9 janvier : assemblée ordinaire, à 20 h. 30, répétition générale au local. Dinaire. Venez toutes acclamer le nouveau comité.

Chœur mixte de la Cathédrale — Jeudi 10 janvier, 13 janvier, octave de l'Epiphanie. Le chœur chante la Grand-Messe.

Gym-hommes, Sion. — Reprise des répétitions, le jeudi 10 janvier, à 20 h. 30.

(N. d. R.) — Les avis des sociétés doivent nous être remis la veille du tirage du Journal .

†

LA MAISON TAVERNIER COMBUSTIBLES

a le regret d'annoncer le décès de son ancien et dévoué employé.

Monsieur Pierre-Joseph MARET

survenu à l'Asile St-François, à Sion.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 8 janvier à 10 heures.

Les membres de la famille de

Monsieur Marc LORETAN

INGENIEUR

prient tous ceux qui par leur sympathie, par leurs prières et leur présence, par l'envoi de lettres et de fleurs ont rendu au défunt un dernier témoignage d'estime et d'affection, de trouver dans ces lignes l'expression de leur profonde gratitude.

Lausanne, Florimont 20.

Monsieur **René Roulet,** agent général de l'**Union Suisse,** compagnie générale d'assurances, fondée à Genève en 1887, a le plaisir d'informer les autorités, ses amis, connaissances et le public en général qu'il s'est assuré la collaboration de

Monsieur André ZURBRIGGEN

licencié en droit

Ils se recommandent pour la conclusion de toutes assurances et, en particulier : Incendie, bris de glaces, eaux, vol avec effraction, vol vélo, individuelles, accidents, collectives, enfants, apprentis, responsabilité civile de tous genres, casco, vie, maladie, transports, bagages.

Bureau : Rue du Petit Chasseur, Sion. Tél. 2 13 71

La bonne confection

Chambre

meublée

grande et confortable, est demandée pour longue durée par ingénieur établi à Sion.

Ecrire sous chiffre P 1148 S à Publicitas, Sion.

On cherche à acheter une

VIGNE

de 800 à 1000 toises. Bon rapport. Entre Sion et St-Léonard.

S'adresser par écrit au bureau du Journal sous chiffre 5050.

A louer dans villa

chambre

indépendante, tout confort.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5051.

Chambre

meublée, chauffée, tout confort, avec pension.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 1163 S.

On cherche à Sion, ou environs immédiats, un

APPARTEMENT

de 4 à 5 pièces, dans bâtiment indépendant, si possible avec jardin, pour date à convenir. Gros immeuble locatif exclu.

Offre détaillée à Publicitas, Sion, sous chiffre P 1143 S.

CINEMA LUX LE FILM AUX CINQ GRANDS PRIX

DEMAIN, IL SERA TROP TARD !

UN SUJET HARDI, OSÉ, DANGEREUX, UN FILM HUMAIN, VRAI, ÉMOUVANT

Une jeune fille de 14 ans et un jeune homme de 16 ans sont les héros de cette sensationnelle production. L'amour s'éveille en eux, avec ses émotions, ses curiosités, ses troubles

QUE DOIVENT FAIRE LES PARENTS ?

Même ceux qui ne vont jamais au cinéma viendront voir ce film ! Parlé français

IMPORTANT ! Evitez de longues attentes devant la caisse en RETIRANT vos billets à l'avance

DÈS DEMAIN MARDI à 20 h. 30

Remorques pr jeeps

A vendre remorques pour jeeps, basculantes ou fixes. Fabrication suisse. Livrables tout de suite.

Garage Lugon, Ardon. — Tél. (027) 4 12 50

A vendre FERME

située dans la plaine du Rhône, surface de 7 ha., plantation (4 à 5 ans) de 600 hautes-tiges, asperges 7000 m2, herbage pour 7 pièces gros bétail, bâtiment construction récente.

S'adresser sous chiffre P 1149 S à Publicitas, Sion.

MACHINES POUR LE TRAVAIL DU BOIS

à **vendre** une scie à cadre; une raboteuse à 3 faces, 500 mm.; une dégauchisseuse « Kichner » 600 mm.; une mortaiseuse à mèches; une scie à ruban «Schwengler» 900 mm. Bas prix.

S'adresser à la **Clinique Sémiramis, Leysin (Vd).**

Occasion, à vendre une

cuisinière à gaz

3 feux. Parfait état.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 1162 S.

Apportez vos annonces

On cherche pour buffet de gare du Valais, pour date d'entrée à convenir

jeune fille

pas en-dessous de 18 ans, comme aide dame de buffet; débutante serait mise au courant.

Faire offres avec photo et copies de certificats sous chiffre P 1082 S à Publicitas, Sion.

On cherche

APPARTEMENT

de 2 pièces, avec confort.

S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 1145 S.

POUR LE TESSIN

Je cherche

jeune fille

sérieuse, capable de s'occuper d'un ménage de 3 personnes. Bons gages et bon traitement.

Faire offre avec photo et certificats à Mme Cattaneo, via Al Forte 1, Lugano.

A vendre

pour cause de départ, un Radio Deso; un lit, une commode et divers meubles.

E. Bovier, Cycles, Conthey.

Occasion, à vendre

potager à gaz

émaillé blanc, 4 feux, 1 four, en bon état.

S'adresser chez Camille Sauthier, Les Tanneries, Sion.

A vendre, aux petits champs secs,

TERRAIN INDUSTRIEL

de 3800 m2, eau, gaz, électricité.

S'adresser **O. Machoud,** café des Sports, Sion.

On demande deux

effeuilleuses

S'adresser **René Volet, Corseaux s./Vevey.**

Nos belles LAINES

aux prix extraordinaires

LAINE À PULLOVER tous les coloris mode l'écheveau	**1.80**
LAINE PERLÉE à pullover en exclusivité à Sion l'écheveau	**1.95**
LAINE À CHAUSSETTES, décatie, l'écheveau	**1.95**
LAINE BÉBÉ, décatie l'écheveau	**1.95**

GRANDS MAGASINS

A la Bonne Ménagère

SION

E. CONSTANTIN & Fils

Tél. 2 13 07

Expéditions partout

Coutellerie LEYAT

Fabrique de sécateurs

Grand-Pont SION

Rasoirs
Ciseaux de tailleurs et lingère
Sécateurs
Tondeuses
Articles pr cadeaux
Couverts argentés
Pêche
Couteaux de boucherie, de poche, de table.
Aiguisage

A louer

APPARTEMENT

de 4 pièces, hall, confort, avec jardin si désiré.

S'ad. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 13420 S.

LA MARQUE SUISSE DE QUALITE

Radio DESO Radio

VOTRE MARQUE

AVIS DE TIR

Des tirs de DCA seront effectués du 14 janvier au 4 avril 1952 sur la place de Savièse contre buts aériens et terrestres.

Les tirs auront lieu :

Du 14 janvier au 1er mars du lundi au vendredi, de 0800 - 1800, le samedi de 0800 - 1200.
Du 3 mars au 4 avril du lundi au vendredi de 1000 - 1800, le samedi de 1000 - 1200.

Aucun tir n'aura lieu le samedi après-midi, le dimanche ainsi que les jours de fête générale et locale.

Zone dangereuse :

Position de la batterie (au nord de St-Germain) — Planéje — Antsère, Tsalan — Pra Combera — Pré du Taillour — l'Ertentse — Tseuzier — Wetzsteinhorn — Schneiderhorn — Hahnenschritthorn — Spitzhorn — Mittaghorn — Schlauchhorn — Cabane des Diablerets — Sex Rouge — Le Diableret — La Tour — Montbas-dessus — Le Rouet — La Combe — Etang de Motone — Position de la batterie.

Pour tous les détails, voir les affiches « Avis de tir » placardées dans les communes environnant le secteur de tir. En outre le cdmt. cours de tir à Savièse, téléphone (027) 2 14 92, fournira tous les renseignements nécessaires, en particulier les heures de tir précises.

Le Commandement des cours de tir.

Tous vos imprimés sont livrés rapidement par l'

Imprimerie Gessler

SOMMELIÈRE

On cherche une jeune fille comme sommelière, dans village industriel du Jura bernois (près Bienne). Débutante acceptée. Vie de famille.
Faire offre avec photo sous chiffre K 20023 U à Publicitas, Bienne.

Trouvé

vers Corbassières, jeune chien noir, sans collier. Le réclamer chez M. Frédéric Coudray, à Vétroz.

Jeune fille

de 20 ans cherche pour env. 2 mois, place pour garder les enfants (home d'enfants ou privé).
D. Oegerli, Schöngrund 15, Olten.

On cherche

APPARTEMENT

au centre, 3 pièces, évent. 4 et hall pour fin février.
S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5049.

Buvez chaque jour sans gros débours du Malt Kneipp
Seulement Fr. 1.40 la livre!

Sténo-dactylo

débutante, ayant diplôme commercial, parlant français et allemand, demandée par industrie de la place.
S'adresser par écrit au bureau du journal sous chiffre 5046.

N'attendez pas...

au dernier moment

pour renouveler votre stock d'imprimés

Imprimerie Gessler

Tél. 2.19.05

Livraison rapide et soignée

Scierie - Entreprise de charpente

Planches — Bois à brûler
Lames — Mazout — Diesel
Lambourdes

Mayoraz & Pralong, à Sion

Les soussignés exploiteront à partir de ce jour la Scierie de Ste-Marguerite, scierie exploitée jusqu'à cette date par l'association Rossier et Pini.
Bureau, dépôt et chantier à Ste-Marguerite

Se recommandent :
Adolphe MAYORAZ
Maître charpentier diplômé fédéral
Alexandre PRALONG
Scieur et marchand de bois
Téléphone 2 14 62

FROMAGES

Case postale 266 Bellinzone vous offre :

GORGONZOLA gras, 2me qualité pièces de 4-8 kg. Fr. 3.- le kg.
FORMAGELLE gras, très bon, pièces de 2 kg. Fr. 4.40 le kg.
FORMAGGIO GIOVANE tout gras, doux pièces de 9-10 kg. Fr. 4.70 le kg.
SBRINZ STRAVECCHIO gras, 1ère qualité Fr. 5.50 le kg.

Envois franco de port contre remboursement
Commandes : Formaggi, Case post. 266 Bellinzone

A louer dans villa jolie

chambre

meublée, chauffée, indépendante avec balcon. av. de la gare.
S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5048.

A louer

chambre

meublée et chauffée, sur le Grand-Pont.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 5047.

On demande un honnête

jeune homme

de 16 à 18 ans, pour aider aux travaux agricoles. Gages à convenir.
S'adresser à E. Schutz, Chavannes de Bogis, Céligny.

Jeune fille

ayant fait son apprentissage comme

VENDEUSE

parlant le français et l'allemand se cherche une place en Valais. Entrée tout de suite ou à convenir.
Offres sous chiffre P 1037 S à Publicitas, Sion.

GARAGE

à louer 2 boxes chauffés.
S'adresser chez M. Métrailler-Bonvin, meubles, rue de la Dixence, Sion.

CARTES DE VISITE

exécutées rapidement par l'

IMPRIMERIE GESSLER SION

MACHINE A CALCULER
LOCATION
par jour, par mois

Hallenbarter S.A.
Tél. 2 10 63 SION

ABONNEZ-VOUS à la Feuille d'Avis

CARTES DE LOTO

en vente à

L'IMPRIMERIE GESSLER - SION

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS 55

MICHEL ZEVACO

LE CAPITAN

Toute la question, pour Capestang, se réduisait donc à choisir un genre de mort qui lui parût convenable. Il les passa en revue, rapidement, puis soudain, haletant, flamboyant d'audace :

« Ce que j'ai dit au roi, je le ferai ! C'est moi qui ai fait mettre un gentilhomme à la Bastille. C'est moi qui l'en ferai sortir ! Et comme dans ce duel gigantesque, c'est la Bastille qui m'écrasera, je trouverai ce que je cherche, c'est-à-dire une mort glorieuse, et je retrouverai l'honneur ! Cette fois-ci, voilà la bonne idée, c'est la chance ! »

Il se remit en route d'un pas plus ferme en murmurant :

« Où est Cogolin? Il a dû retourner m'attendre au grenier du Grand-Henri, courons-y. »

Cinq heures du matin sonnaient au couvent des Carmes, lorsque le chevalier pénétra dans l'auberge abandonnée.

— Cogolin ! s'écria-t-il impétueusement. Va chercher les chevaux à la Bonne-Encontre ! Et puis il doit te rester de l'argent, remets-le moi, Cogolin ! Où es-tu, faquin !

Cogolin n'était pas dans l'auberge. Lorsque Capestang eut acquis cette conviction, il se laissa tomber sur le tas de foin qui lui servait de couche. Il était las. Il sentit le sommeil le gagner... Un rayon de soleil se glissant dans le grenier lui fit entr'ouvrir les paupières. Capestang tressaillit.

A cette lucarne, à ce moment même, une tête se montrait. Dans la même seconde, Capestang la reconnut :

« Rinaldo ! » rugit-il en lui-même.

D'un bond Capestang fut debout et marcha à la lucarne : la tête avait disparu. On se rappelle, qu'il y avait deux lucarnes à ce grenier : l'une donnant sur la cour, et à laquelle aboutissait l'escalier de bois, l'autre donnant sur la route. C'est à cette dernière lucarne que s'était montré Rinaldo.

Capestang, s'étant penché, le vit qui descendait d'une échelle qu'on avait appliquée là; il jeta un regard sur la route et vit que l'auberge était cernée par une vingtaine d'hommes; à gauche et à droite, de loin, des passants arrêtés regardaient curieusement ce qui allait advenir; la porte charretière était ouverte, et six hommes y étaient postés. Il courut à l'autre lucarne, jeta un coup d'œil dans la cour, il y vit une dizaine d'hommes. Ceux-là, il les reconnut : c'étaient les « ordinaires » du maréchal d'Ancre, et, parmi eux, Concini lui-même !

Capestang chercha un trou, une chatière, une rupture dans les tuiles ou sur le plancher, un passage quelconque, si étroit qu'il fût : rien ! il ne vit rien ! Alors, les forces décuplées, en quelques minutes il édifia une barricade devant la lucarne. Derrière la table, une caisse; derrière la caisse, trois ou quatre escabeaux : derrière les escabeaux de chêne, deux poutres qui se croisèrent et maintinrent solidement l'échafaudage.

Alors, dans sa main gauche, il assura son poignard; il tira sa longue rapière, la tint un instant élevée au-dessus de sa tête et la tête haute, le buste droit, effrayant à voir, d'une voix rauque, il cria :

— Capestang à la rescousse !

Et il franchit la lucarne de la cour, se montra au haut de l'escalier. Une clameur accueillit cette apparition du chevalier qui, de ses yeux emplis d'éclairs, défiait la meute massée au bas de l'escalier. Concini leva la tête.

— Au nom du roi ! cria Concini, descendez !

— Au nom de moi ! tonna Capestang, je reste !

— Ton épée ! gronda Concini.

— Dans ton ventre ! rugit Capestang.

— Messieurs, vous êtes témoins qu'il y a rébellion ouverte !

— A mort ! A mort ! vociférèrent les spadassins.

— Traître et rebelle ! grinça Concini.

— Couard et félon ! rugit le chevalier.

— Vivant ! Prenez-le moi vivant ! tonna Concini.

— Mort-Diable ! — Ventre du pape ! — Tripes du diable ! — hurlaient les assaillants qui montaient en s'excitant.

Ils montaient, en masse, le long de l'escalier. Ramassé sur lui-même, la pointe en avant, rugissant, le chevalier les attendait. Brusquement, les assaillants arrivés aux dernières marches se ruaient ! D'en bas, Concini vit le choc et, oubliant sa recommandation de le prendre vivant, hurlait :

— Tue ! Tue ! bravo, Pontraille ! Taïaut, Rinaldo ! Sus, sus ! Louvignac, Bazorges ! Montrez vos crocs ! Mille écus d'or à qui m'apporte sa carcasse ! Oh ! ah ! lâches ! lâches.

Que se passait-il ? Il se passait qu'à l'endroit le plus resserré de l'escalier, Capestang, avec son immense et fulgurante rapière, coup sur coup, avait fourragé dans ce tas de chair humaine ! Que le sang giclait ! Que trois des premiers étaient blessés et voulaient se retirer de la bagarre, et que, dans leur descente éperdue, ils entraînaient tout le reste jusqu'au palier de l'étage !

— Lâches ! Couards ! rugissait Concini. En avant ! Sus ! Sus !

Rinaldo, entraîné par les autres, avait dégringolé lui aussi. Mais c'était un brave que Rinaldo. Et puis il était vraiment dévoué à son maître. Et puis, il haïssait Capestang de toutes ses forces. Il cria d'une voix presque paisible :

— Patience, monseigneur, je vous l'apporte !

En même temps, il leva les yeux, et ce qu'il vit le fit frémir d'une joie formidable. Capestang n'avait plus d'épée !

Capestang, à la seconde où les assaillants montaient à l'assaut les dernières marches, en avait descendu deux; son bras se détendit; la rapière troua une poitrine; cinq ou six fois, du même geste furieux et calme, il plongea ainsi son épée... et tout à coup, à ce moment même où se produisait la reculade éperdue, il s'aperçut qu'il n'avait plus rien dans la main qu'un misérable tronçon : Rinaldo, d'un coup terrible, venait de lui briser sa rapière.

Une seconde, Capestang se vit perdu. Dans cet instant, il entendit la clameur des assaillants :

— Il est désarmé ! En avant ! Sus ! Sus ! Tue ! Tue !

Il les vit monter comme une bande de loups. C'était la fin !

Capestang se retourna vers le grenier. Et il tressaillit. Et un rire formidable éclata sur ses lèvres violentes... D'un geste prompt, il se baissa et ramassa quelque chose qu'il venait de voir, là, à l'entrée du grenier, contre la lucarne ! Les assaillants se ruaient. On entendit ce cri furieur :

— Rinaldo à la rescousse !

Et à ce cri, répondit un rugissement de Capestang :

— Henri IV à la rescousse !

Et alors Concini dans la cour, les passants accourus, tout ce monde put voir une chose prodigieuse.

En haut de son escalier. Capestang, sans épée, sans poignard, Capestang, à toute volée, assommait les assaillants avec quelque chose d'énorme, une sorte de grande plaque en fer ! et c'était l'enseigne de l'auberge, déposée là par Lureau quand il l'avait décrochée ! et c'était l'image du Grand-Henri, c'était Henri IV qui écrasait des crânes, défonçait des poitrines, se levait, retombait, et finalement repoussait les assaillants éperdus, qui se laissaient dégringoler en grappe jusqu'au bas de l'escalier !

Alors Capestang, à bras tendus, souleva l'enseigne, la montra à tout ce peuple et, d'une voix tonnante, cria :

— Vive Henri quatrière ! Vive le grand Henri !

La foule, trépignante, délirante d'enthousiasme, se découvrit, et vociféra dans une immense clameur :

— Vive le grand Henri !

(A suivre)